

# Rivières en péril



2012 ANNÉE INTERNATIONALE DE  
L'ÉNERGIE DURABLE  
POUR TOUS

## Sommaire

1. Barrage des Plats : le coûteux bal des bulldozers à commencé.
2. Notre Dame des Landes : 2000 hectares de zones humides sous les pistes ?
3. La Santoire, dernière rivière sauvage du Cantal bientôt en tuyaux ?
4. La fin de nos rivières ?
5. L'effacement de barrages prend de l'ampleur aux USA.

**dam right** WWF'S DAMS INITIATIVE



« Homme, n'oublie jamais  
qu'un fleuve est une vie »

Bernard Clavel

## *Barrage des Plats : le coûteux bal des bulldozers à commencé.*

Le chantier du grand barrage des Plats sur la Semène, l'ouvrage le plus aberrant du département de la Loire et sans doute de France vient de commencer. Ce barrage d'alimentation en eau potable pour Firminy, une ville de la couronne stéphanoise, avait été construit en 1958. Vétuste, l'Etat avait ordonné en 2005 son percement et son abandon. Les 7 années écoulées, dont certaines très sèches ont démontré qu'il n'avait plus d'utilité. La construction d'un nouveau barrage ne s'imposait pas, au contraire : l'abandon définitif d'un réservoir, lié à un modèle de gestion de l'eau du passé, sans interconnection, sans mutualisation entre communes était pour la plupart des élus de l'aire stéphanoise, pour tous les services et établissements de l'Etat : Dreal Rhône-Alpes, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Onema ainsi que pour les services des Conseils généraux de Loire et de Haute-Loire, une sorte d'évidence. Les ONG du Collectif Loire Amont Vivante s'étaient mobilisées pour appuyer les alternatives, proposer une création de valeur autour de la Semène basée sur sa biodiversité renaissante. Le WWF proposait de la faire entrer à terme dans le « Réseau de Rivières Sauvages » en cours de création. Plutôt que de dépenser 6 millions d'Euros d'argent public, il valait mieux passer sur ce secteur de la Loire amont, comme cela se fait ailleurs sur le bassin, à une gestion durable, mutualisée, partagée de la ressource en eau. En commençant par exploiter mieux la réserve sous utilisée du barrage de Lavalette, capable de garantir l'alimentation en eau potable de qualité de l'aire métropolitaine stéphanoise.

En cette période de changements climatiques obligeant à repenser la gestion de l'eau ; en ces temps de disette de crédits publics, il était pour tout le monde logique que ce projet des années 50 n'était plus adapté aux temps qui viennent. C'était sans compter sur l'entêtement du parlementaire UMP local, M. Dino Cinieri, qui a abusé de son influence pour faire passer en force « son » barrage. C'était aussi sans compter, c'est plus grave et plus inattendu, sur la démission de la DDT de la Loire. Son directeur, M. Philippe Estingoy n'a pas joué son rôle. Il s'est contenté de vérifier que le projet entrait dans les clous de l'Etat, rien de plus. Les avis unanimement critiques des autres services ? Quels services ? Les demandes régulières de la société civile pour des compléments d'études ? Porte fermée. Une enquête publique limitée à un mois, pour un projet qui engage pour des décennies la communauté locale de l'eau ? Suffisant. L'avis favorable d'un commissaire enquêteur incompetent qui ne tient aucun compte ni des avis des services, ni des associations de pêche et de conservation de la nature, ni des élus opposés au projet ? Justifié puisque, a priori, une enquête publique est une formalité du Droit public de la République, une quasi farce locale. Le Plan Loire Grandeur Nature ? Inconnu. La gouvernance à 5 du Grenelle ? Pas dans les rayons. Une culture de l'eau lacunaire chez beaucoup d'élus locaux, qui n'ont pas encore quitté la logique purement quantitative de gestion de la ressource en eau pour passer à une gestion qualitative ? Ils sont élus, ils font ce qu'ils veulent de leur mandat, l'Etat n'a pas à les former. La préfète de la Loire, Mme Buccio, alertée à plusieurs reprises, n'a elle non plus pas jugé bon de demander un complément d'expertise. Les bulldozers sont donc sur la Semène, une rivière à loutres, à écrevisses à pieds blancs, à moules perlières, qui commençait à retrouver des populations de truites remarquable, dans le département de France qui a le plus artificialisé ses cours d'eau, avec vingt grands barrages. Dans la Loire, la gestion durable de l'eau, la réduction de l'empreinte eau, ce sera pour le XXI<sup>e</sup> siècle ?

Rien n'est perdu pour autant. Les Fédérations de Pêche de Loire et Haute-Loire ainsi que la Frapna ont déposé un recours sur le fond, avec des arguments solides. Un journaliste, Jean Pierre Jusselme, fait un travail passionnant d'enquête sur le déficit total de démocratie participative et d'expertise sur le projet. ([www.pourparlers.eu](http://www.pourparlers.eu)). La Semène n'est pas encore bétonnée. Ensemble, indignons-nous. Lire l'argumentation du WWF. [loireamontvivante.org](http://loireamontvivante.org). A commander à la coordination, 5 euros.

## **Notre Dame des Landes : 2000 hectares de zones humides sous les pistes ?**

Le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes, situé pour une bonne partie sur le bassin de la Loire, à 20 km au nord de l'estuaire de la Loire, un fleuve inscrit dans l'ADN du WWF-France, est une sérieuse menace pour près de 2000 ha de zones humides de l'Ouest de notre pays. Il est indispensable de prendre la mesure d'un projet de 561 millions d'euros qui, s'il est construit, va artificialiser 20 km<sup>2</sup> d'un territoire composé à 98 % de zones humides, maillé par une centaine de km de haies, sur des têtes de bassin versant vierges de récalibrage, de drainage et de remembrement. Des pratiques agricoles durables ont préservé durant ces dernières décennies cet espace d'une remarquable unité sur le plan paysager et très riche en termes de conservation de la biodiversité, avec la présence d'une quarantaine d'espèces remarquables de batraciens, insectes, plantes. Le groupe Vinci, promoteur du projet, a pour obligation « d'atténuer » la destruction de ces espaces naturels et agricoles précieux par une « compensation » qui, de l'avis de beaucoup de scientifiques, est impossible, ne serait-ce que parce qu'il lui faut trouver, selon la loi, l'équivalent de 4000 ha ailleurs pour recréer des milieux « équi-



valents ». Dans une Europe qui a détruit les 2/3 de ses zones humides au cours du XX<sup>e</sup> siècle, est-il raisonnable de poursuivre dans une direction qui ressemble à une impasse, alors que des alternatives existent pour assurer une bonne desserte aérienne en Loire Atlantique ? Ce département, qui a un des plus forts taux d'étalement urbain de France, (avec 2400 ha bétonnés chaque année) va à l'encontre des politiques publiques adoptées par l'Europe (Directive Cadre sur l'Eau) et la France. Le Grenelle de l'Environnement prévoit de sauvegarder 20 000 ha de zones humides, de créer à terme un Parc National des Zones Humides pour mieux faire comprendre à l'opinion et aux élus la nécessité de sauvegarder et restaurer des milieux naturels, qui nous rendent des services écologiques précieux. Goudronner Notre Dame des Landes ? Il y a bien mieux à faire.



© Raphael HELLE

## La Santoire, dernière rivière sauvage du Cantal bientôt en tuyaux ?

Le temps est mauvais pour les dernières rivières libres de France. Après le Rizzanese, la Semène, c'est au tour de la Santoire, la dernière rivière sauvage du Cantal, d'être livrée aux pelleteuses. Affluent de la Dordogne, la rivière est classée en « bon état » écologique et en « réservoir biologique » par le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du bassin Adour Garonne. Contre l'avis de tous ses services, le préfet du Cantal a décidé le 30 octobre 2007 d'autoriser la construction d'une microcentrale au bénéfice, limité, d'une entreprise locale, Jouval. Le barrage doit produire annuellement 13 GWh, soit 0,5 % de la production totale de la Dordogne, un fleuve déjà massivement hydroélectrifié. L'Etat, là encore déficient en matière de création de valeur à partir d'un capital écologique remarquable, a préféré la production de quelques kilowattheures pour le chauffage électrique et la climatisation. La conservation d'un des derniers joyaux en eaux courantes du Massif Central ne l'intéresse pas, c'est culturellement préoccupant. Au moment où EDF va effacer Poutès et où notre pays est engagé dans la démarche pionnière d'une « Convention pour une hydroélectricité durable », l'Etat favorise encore les tuyautées du XIX<sup>e</sup> siècle. Les acteurs territoriaux s'étaient fortement mobilisés depuis 2004 pour sauver la Santoire : Epidor, le Comité de rivière Dordogne, la Fédération de Pêche du Cantal, Dordogne Vivante. Les pêcheurs et France Nature Environnement avaient déposé divers recours. Sans succès, puisque l'exigence de respect du Droit de l'Environnement par les tribunaux administratifs n'est pas encore à la hauteur des défis collectifs devant nous. Il devient urgent de s'interroger sur les modes de coopération et d'actions entre protecteurs et utilisateurs des rivières, sur la manière d'augmenter leur influence pour accompagner les politiques publiques innovantes, pour combattre celles qui relèvent des vieilles lunes et, comme nous avons su le faire pour la « Loire vivante », démontrer qu'il y a des voies d'avenir, créatrices de richesses, qui passent par le respect du « capital rivières ». Si nous n'y arrivons pas, nous n'aurons bientôt plus rien à défendre.

## La fin de nos rivières ?

C'est le titre d'un film de James G. Beaulieu, réalisé en 2011 sur les dégâts causés par les barrages hydroélectriques pour le compte de l'European Anglers Association (EAA). Il est diffusé en Europe par l'EFTTA (European Fishing Tackle Trade Association), relayé en France par le WWF et le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages. Le film choc montre, avec les interviews de nombreux scientifiques allemands, néerlandais les dégâts que peuvent causer des centrales hydroélectriques sur les rivières et les poissons, en particulier saumons et anguilles. Par exemple sur le Main, en Allemagne, les 37 barrages ne sont pas équipés de dispositifs pour la dévalaison des anguilles, et ce serait l'hécatombe chaque année si les pêcheurs n'intervenaient pas. Le film présente quelques effacements d'ouvrages, nous apprend que le Danemark a décidé de ne plus construire d'ouvrages hydroélectriques. Un bon support pour débattre, dans notre pays qui confond encore trop hydroélectricité et écologie. DVD disponibles au WWF. Rens. Jean Claude Bel Président EFTTA jcbeflfta@orange.fr

## L'effacement de barrages prend de l'ampleur aux USA.

Il y a heureusement de meilleures nouvelles. Les Etats-Unis devraient recevoir la « médaille d'or » pour leur politique d'effacements de barrages initiée il y a 25 ans. Sur la Penobscot, dans le Maine, ils ont commencé en juin à démonter le barrage de Great Works, 13 ans après le début de la campagne lancée par les ONG, pêcheurs, indiens, scientifiques, élus pour restaurer les populations de saumons, anguilles, esturgeons, aloses très affaiblies suite à la construction des ouvrages dans les années 1830. Un deuxième ouvrage va être effacé, un autre équipé d'une rivière de contournement. Sur l'Elwha, dans l'Etat de Washington, (Olympic Peninsula), deux mois après l'effacement du premier grand barrage (Elwha Dam, 32 mètres de hauteur) des saumons ont été observés en train de frayer dans deux affluents d'où ils avaient disparu depuis près d'un siècle ! Le second grand barrage (Glines Canyon, 60 m) est en cours de démolition. 325 millions de dollars sont investis par le « National Park Service » pour conduire cette opération, la plus importante après celle des Everglades, en Floride (8 milliards de dollars). Enfin, en Californie, la décision d'effacer le barrage de San Clemente, haut de plus de 30 mètres, sur la rivière Carmel, pourrait être prise rapidement. Rens. [internationalrivers.org](http://internationalrivers.org)

Passez  
à Enercoop,  
l'énergie militante !  
[www.enercoop.fr](http://www.enercoop.fr)

## Calendrier.

**8-9 novembre** : Etats généraux du bassin de la Dordogne Bergerac Centre culturel Rens. [epidor@eptb-dordogne.fr](mailto:epidor@eptb-dordogne.fr)

**14 novembre** : Séminaire Biodiversité et milieux aquatiques : quelles pistes pour la gestion des rivières et plan d'eau » Onema. Espace St Martin Paris. Rens. [nirmala.seonmassin@onema.fr](mailto:nirmala.seonmassin@onema.fr)

**15-16 novembre** : Eau, enjeu majeur de nos territoires. Colloque EPTB, Vogüe Ardèche Rens. [info@eptb.asso.fr](mailto:info@eptb.asso.fr)

**15-16 novembre** : AG et 4<sup>e</sup> séminaire de Ramsar France Etang de Bellebouche Mézières-en-Brenne. Parc Naturel Régional de la Brenne Rens. [ramsar2012@parc-naturel-brenne.fr](mailto:ramsar2012@parc-naturel-brenne.fr)

**17 novembre** : Notre Dame des Landes Op César 2. Venez Vider Vinci. Rens. [www.natureetprogres.org](http://www.natureetprogres.org)

**25 novembre** : Vis, lancement du processus de labellisation « Rivières sauvages », présentation du projet de Centre Méditerranéen des Rivières Sauvages Rens. Mairie de Rogues Tél. 04 67 81 47 50

**27 novembre** : Assises de la Loire Vivante. Tours.

**28 novembre** : Comité Territorial de Concertation Rhône moyen Valence [isabelle.allard@developpement-durable.gouv.fr](mailto:isabelle.allard@developpement-durable.gouv.fr)

**3-8 décembre 2012** : Visite du Chef Raoni, nouvelle campagne contre la déforestation de l'Amazonie, contre le chantier du barrage de Belo Monte. France, Allemagne, Angleterre Rens. [www.raoni.com](http://www.raoni.com)

**13 décembre** : Passion called Salmon. NASF Club de l'Etoile 14 rue de Troyon 75 017 Paris Rens. [mamarcellier@aol.com](mailto:mamarcellier@aol.com)

Coordination éditoriale : Martin Arnould, Chargé de programme « Rivières Vivantes »

Tél : 04 77 21 58 24 - 04 78 27 39 95 (LYON) - [marnould@wwf.fr](mailto:marnould@wwf.fr)

Editeur : WWF - 1, Carrefour de Longchamp 75016 PARIS - Tél : 01 55 25 84 84 - [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)